

Plan du premier étage

Surfaces habitables

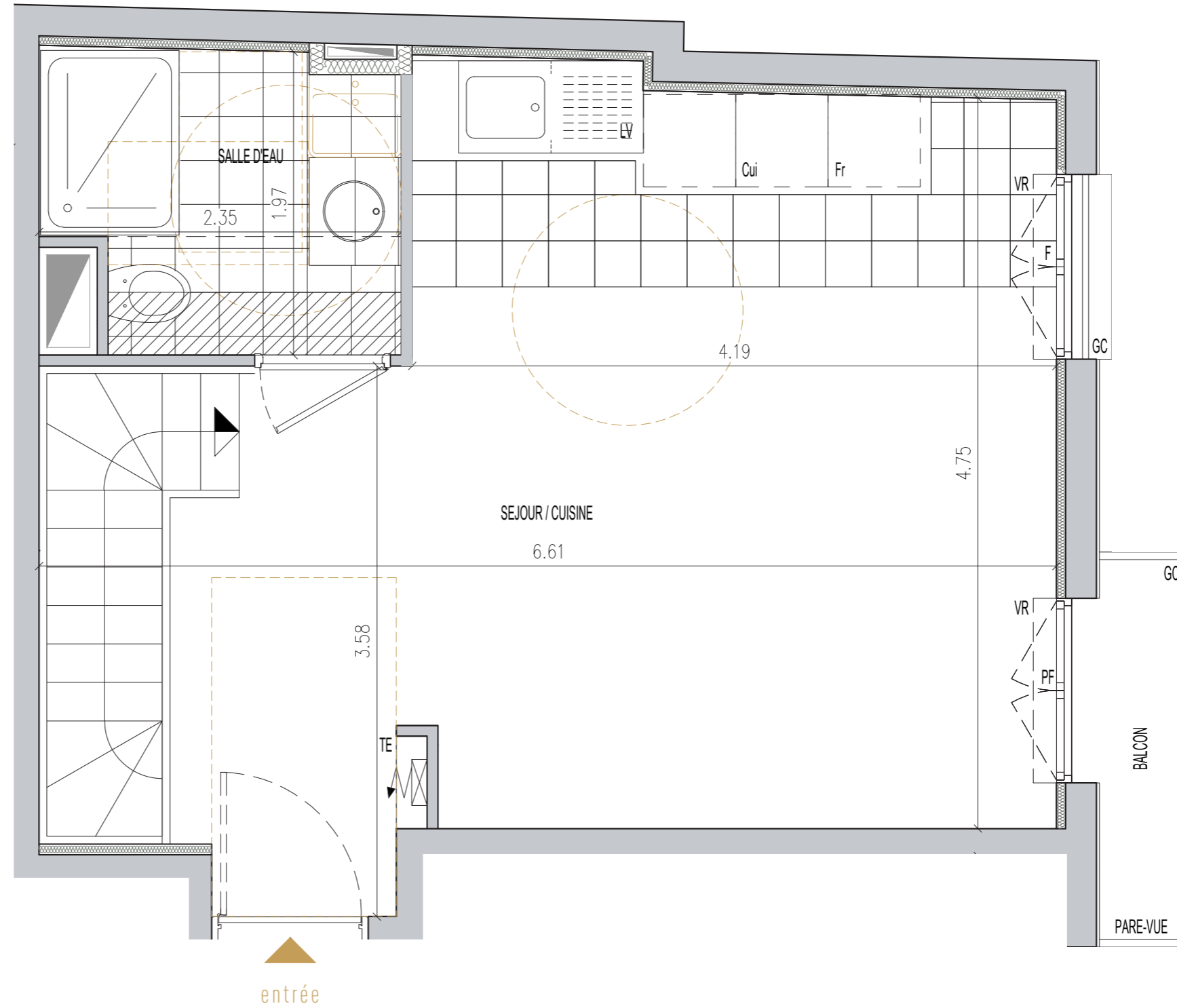
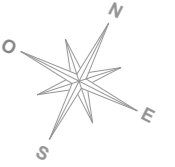
R+1
Séjour / Cuisine 25,30m²
Salle d'eau 4,20m²

RDC
Chambre 1 12,10m²
Chambre 2 11,60m²
Salle de bain 4,70m²
Dépagement 3,60m²

Total 61,50m²

Balcon 1,20m²
Jardin 32,60m²

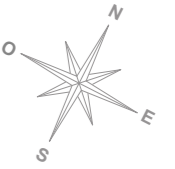
TROIS PIÈCES DUPLEX - PREMIER ÉTAGE - APPARTEMENT 13



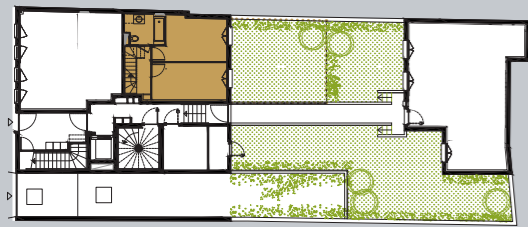
Légende

PF : Porte fenêtre / F : Fenêtre sur allège / VR : Volet roulant / GC : Garde corps / GCV : Garde corps vitré / Fr : Réfrigérateur / LV : Lave-vaisselle / LL : Lave-linge / Cui : Cuisson et four / Ch : Chaudière / TE : Tableau électrique / Soffite - Faux-plafond

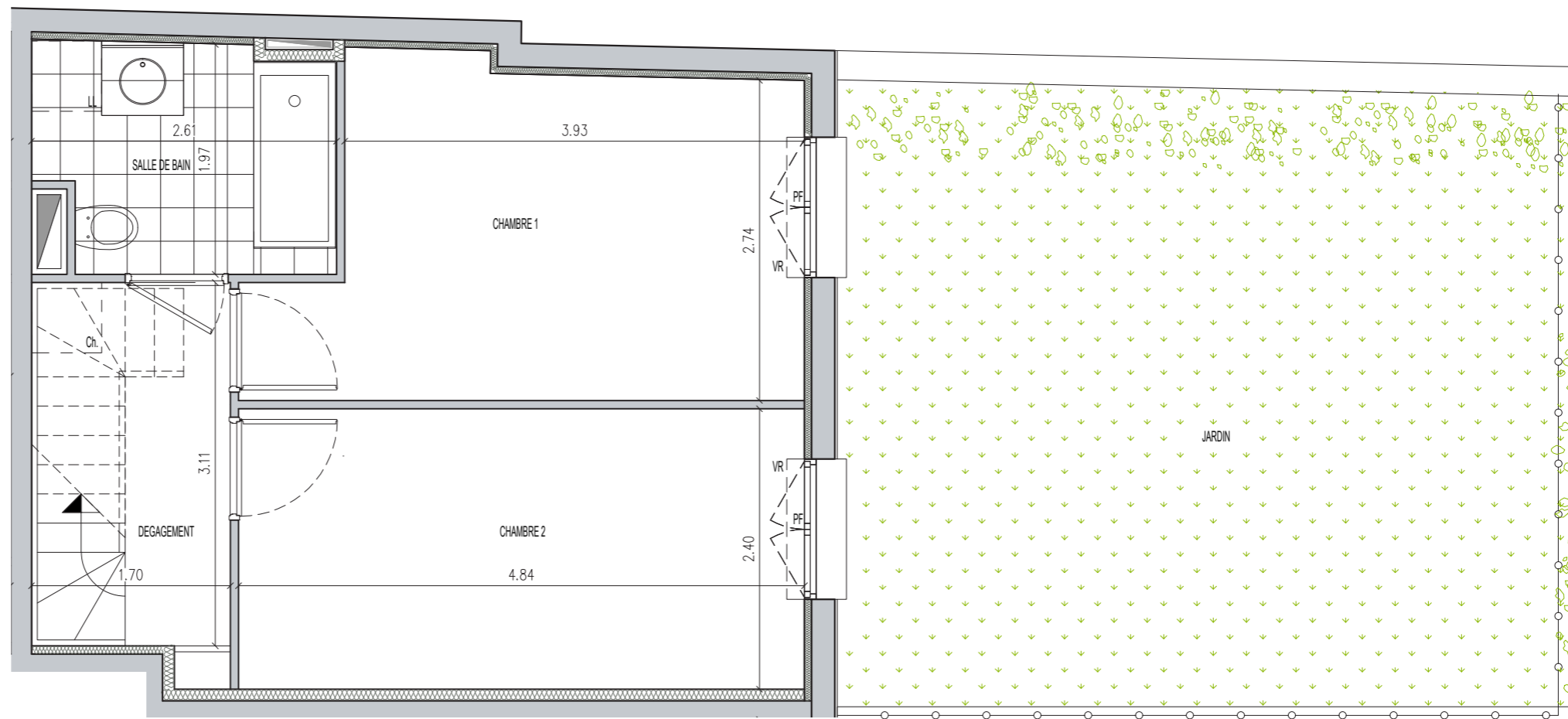
Les surfaces et les côtes indiquées, dimensionnelles ou arithmétiques, sont soumises aux tolérances réglementaires et contractuelles. Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. La hauteur sous soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2m minimum. Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type. Le calepinage des zones carrelées est donné à titre purement indicatif.



TROIS PIÈCES DUPLEX - REZ DE CHAUSSÉE - APPARTEMENT 13



Plan du rez de chaussée



Surfaces habitables

R+1
Séjour / Cuisine 25,30m²
Salle d'eau 4,20m²

RDC
Chambre 1 12,10m²
Chambre 2 11,60m²
Salle de bain 4,70m²
Dépassement 3,60m²

Total 61,50m²

Balcon 1,20m²
Jardin 32,60m²

Légende

PF : Porte fenêtre / F : Fenêtre sur allège / VR : Volet roulant / GC : Garde corps / GCV : Garde corps vitré / Fr : Réfrigérateur / LV : Lave-vaisselle / LL : Lave-linge / Cui : Cuisson et four / Ch : Chaudière / TE : Tableau électrique / Soffite - Faux-plafond

Les surfaces et les côtes indiquées, dimensionnelles ou arithmétiques, sont soumises aux tolérances réglementaires et contractuelles. Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. La hauteur sous soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2m minimum. Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les plantations figurants sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type. Le calepinage des zones carrelées est donné à titre purement indicatif.